## Pour un Aménagement à Échelle Humaine à Montréal : Revendiquons notre Droit à la Ville

Montréal, avec son riche patrimoine culturel et ses communautés diversifiées, mérite un urbanisme qui place ses habitants au cœur des décisions. Le droit à la ville, un concept qui promeut l'idée que les citadins doivent être acteurs de leur environnement urbain, doit guider nos choix d'aménagement. À cet égard, la vision actuelle pour le secteur Assomption Sud – Longue-Pointe, en particulier l'implantation de Ray-Mont Logistiques, soulève de sérieuses préoccupations. Ce projet, en favorisant des intérêts industriels au détriment des habitants, contribue à renforcer les injustices sociales et environnementales.

L'aménagement à échelle humaine est essentiel pour créer des espaces de vie accessibles, durables et inclusifs. Une ville conçue pour les citoyens, et non pour les grandes entreprises, doit favoriser la mixité sociale et l'interaction communautaire. Les habitants doivent pouvoir s'approprier leur environnement, participer aux processus décisionnels et bénéficier d'espaces publics de qualité. Malheureusement, le projet Ray-Mont Logistiques ne répond pas à ces exigences. En transformant un espace vital en zone industrielle, nous assistons à une marginalisation des besoins des résidents au profit d'intérêts économiques qui ne tiennent pas compte des impacts sur la qualité de vie des communautés.

La critique ne s'arrête pas là. L'expérience sensible de nos espaces urbains est également menacée. Prenons par exemple le terrain vague qui se situe à proximité du secteur prévu pour le développement. Cet espace, souvent considéré comme « délaissé », est en réalité un lieu de rencontre, de créativité et de vie communautaire. Les terrains vagues, loin d'être des zones inutilisées, sont des espaces où les habitants peuvent se retrouver, échanger et développer un sentiment d'appartenance. Ils constituent des refuges temporaires, permettant aux citadins de s'épanouir loin du bruit et de la frénésie de la ville. Leur destruction au profit de développements industrialo-portuaires constitue une perte inestimable pour notre tissu social.

La préservation de ces espaces est cruciale pour la santé mentale et physique des citoyens. En effet, la nature même de ces terrains vagues favorise des interactions sociales qui sont essentielles pour tisser des liens communautaires solides. Lorsque nous dérogeons à ce principe fondamental en sacrifiant ces espaces pour des projets logistiques, nous renonçons à une partie de notre humanité urbaine. Ce choix n'est pas seulement une question d'aménagement, mais une question de justice sociale.

L'urbanisme doit s'inscrire dans une démarche de durabilité et d'équité. Les décisions doivent prendre en compte les impacts environnementaux, en veillant à protéger les espaces verts et à réduire la pollution. Les projets comme Ray-Mont Logistiques, qui engendrent un accroissement du trafic de camions et une augmentation de la pollution atmosphérique, mettent en péril la santé des citoyens. Une approche centrée sur les besoins des habitants viserait plutôt à créer des infrastructures de transport qui privilégient les modes de transport doux, comme le vélo et la marche, tout en intégrant des espaces verts qui améliorent notre qualité de vie.

Pour aller de l'avant, il est essentiel d'impliquer les citoyens dans les processus de planification. Les consultations publiques doivent être réelles et authentiques, permettant aux voix de chacun de se faire entendre. Les habitants, en tant que premiers utilisateurs de leur environnement, ont une connaissance unique de leurs besoins et de leurs aspirations. Les urbanistes doivent donc écouter ces voix et les intégrer dans leurs projets, afin de garantir un aménagement qui soit véritablement à échelle humaine.

En conclusion, nous devons avoir un processus d'aménagement urbain qui mette les citoyens au cœur des décisions. En défendant notre droit à la ville, nous appelons à un modèle de développement qui soit respectueux des personnes et de l'environnement. La ville de Montréal a l'opportunité de devenir un exemple d'urbanisme inclusif, où chaque espace est conçu pour les habitants, par les habitants. Ne laissons pas notre ville se transformer en une simple toile de fond pour des intérêts économiques ; choisissons plutôt de bâtir ensemble un avenir plus juste et habitable.